



HAL
open science

Le vote des fonctionnaires à l'élection présidentielles de 2022

Luc Rouban

► **To cite this version:**

Luc Rouban. Le vote des fonctionnaires à l'élection présidentielles de 2022. [Rapport de recherche] Vagues 13 et 13bis, Sciences Po Paris. 2022, pp.1-11. hal-03790691

HAL Id: hal-03790691

<https://sciencespo.hal.science/hal-03790691>

Submitted on 28 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Note de recherche

Le Baromètre de la confiance politique / Vagues 13 et 13bis

Septembre 2022

LE VOTE DES FONCTIONNAIRES À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2022

Luc Rouban

Directeur de recherche CNRS

luc.rouban@sciencespo.fr

En quoi le vote des fonctionnaires a-t-il évolué entre 2017 et 2022 ? La question est d'autant plus importante que le premier mandat d'Emmanuel Macron s'est caractérisé par des politiques visant expressément à transformer les carrières dans la fonction publique, à les ouvrir davantage au secteur privé, notamment à travers la loi du 6 août 2019 de « transformation de la fonction publique », à modifier le recrutement des hauts fonctionnaires par la disparition de la mythique ENA. Mais ce premier mandat a surtout constitué un temps de crise profonde dans les divers secteurs de la fonction publique. On peut mentionner l'affaire Benalla, qui a suscité la colère de fonctionnaires face aux interventions de certains membres des entourages élyséens, la mise en cause des pratiques policières lors de la crise des Gilets jaunes, la pression exercée sur les personnels de la fonction publique hospitalière confrontés à la crise sanitaire comme à l'appauvrissement de leur institution, l'assassinat de Samuel Paty qui a bouleversé le monde enseignant, la disparition de certains corps de la haute fonction publique comme le corps préfectoral ou le corps diplomatique, lequel a déclenché une grève de protestation.

Le macronisme s'est présenté, pour beaucoup de fonctionnaires, comme la mise en place d'une politique à la fois libérale et autoritaire, réaffirmant les sujétions hiérarchiques mais allant dans le sens d'une indifférenciation entre secteur public et secteur privé. Il fallait donc faire le point sur les conséquences électorales de cette période troublée alors que le second tour de l'élection présidentielle a vu Marine Le Pen progresser sensiblement dans les urnes.

On utilise ici les vagues 13 et 13bis du Baromètre de la confiance politique, organisées en panel auprès de 5 979 enquêtés interrogés du 23 décembre 2021 au 10 janvier 2022 et du 27 avril 2022 au 23 mai 2022.

On dispose dans cette enquête de 120 chefs d'entreprise, de 150 salariés d'associations, de 2 949 salariés du secteur privé, dont 537 cadres et 851 employés, de 640 agents des entreprises publiques, de 1 378 fonctionnaires¹ au total dont 935 fonctionnaires de l'État, 261 fonctionnaires territoriaux, 182 fonctionnaires hospitaliers. Parmi les agents publics, on dispose de 184 enseignants², 119 policiers et militaires. Dans les trois fonctions publiques, on dispose de 319 fonctionnaires de catégorie A dont 225 hors enseignement, de 373 agents de catégorie B et de 413 agents de catégorie C. Ces enquêtés sont soit actifs soit retraités.

1.

On ne distingue pas ici les fonctionnaires titulaires des agents contractuels

2.

Au total, incluant des corps de catégorie A comme les professeurs des écoles, les enseignants du second degré ou les universitaires, ou de catégorie B comme les éducateurs

3.

Luc Rouban, *Les fonctionnaires face à l'élection présidentielle (en avril 2021)*, Note de recherche, CEVIPOF, Enquête électorale vague 1, mai 2021, <https://www.sciencespo.fr/cevipof>

4.

Où l'on regroupe Nicolas Dupont-Aignan, Marine Le Pen et Éric Zemmour

Un résultat inespéré pour le macronisme

L'analyse du vote des fonctionnaires au premier tour de l'élection présidentielle confirme l'étude que l'on avait précédemment menée sur leurs intentions de vote au mois d'avril 2021³. Le vote en faveur d'Emmanuel Macron s'est tassé, notamment dans la catégorie A, mais il résiste bien. Il progresse dans la catégorie C et même, contrairement à toute attente, dans la fonction publique hospitalière (FPH). Cela indique que le vote macroniste a pris racine y compris dans le secteur public pourtant plus contestataire que le secteur privé et alors même que la question des services publics et de leur misère était au centre de la campagne électorale.

La sociologie des trois fonctions publiques commande très largement les résultats puisque les cadres de catégorie A constituent 56% de la fonction publique de l'État (FPE), du moins si on y incorpore les enseignants, ce qui n'est ni le cas de la fonction publique territoriale (FPT), dont les trois quarts des effectifs sont composés d'agents de catégorie C, ni celui de la FPH où la proportion d'agents de catégorie A est de 38%. Il en résulte que les écarts de la FPT et de la FPE avec les salariés du secteur privé sont assez réduits.

Le cas de la FPE est le plus complexe et cela pour trois raisons. Tout d'abord, comme on peut le voir sur le tableau 1, son ancrage à gauche s'avère assez faible, puisqu'au total la gauche ne réunit que 37% de ses suffrages (38,5% si l'on ajoute les suffrages qui se sont portés sur les candidats de l'extrême-gauche, Nathalie Arthaud et Philippe Poutou).

Ensuite, et cela malgré tous les conflits générés par la politique menée lors du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, ce dernier réunit 27% de ses suffrages et arrive en tête du second tour, comme il en réunit d'ailleurs aussi 28% dans la FPH où l'on aurait pu s'attendre à des réactions électorales bien plus négatives à la suite de la crise sanitaire de la Covid-19.

Enfin, le vote pour la droite radicale s'y est affirmé, en moyenne au profit de Marine Le Pen bien plus que d'Éric Zemmour. Néanmoins, ces deux candidats font jeu égal chez les cadres de catégorie A de la FPE qui ont voté à 7% pour la première et à 8% pour le second.

Le vote des enseignants du public s'avère toujours plus à gauche que celui des autres agents de la FPE, notamment par leur choix plus fréquent de Jean-Luc Mélenchon et de Yannick Jadot. Mais ce positionnement de gauche est désormais de 50% environ si l'on intègre le vote pour les candidats d'extrême-gauche. La majorité des enseignants du public (52%) ont voté pour le centre-droit ou la droite en y incluant les 20% d'entre eux qui ont voté pour les candidats de la droite radicale⁴, ce qui paraît peu par rapport aux 47% que cette droite réunit chez les policiers et militaires mais ce qui témoigne d'une évolution profonde du milieu enseignant qui, jusque-là, était resté un bastion de lutte contre l'extrême-droite.

Tableau 1 : Le vote des salariés du privé, des entreprises publiques et des diverses fonctions publiques au premier tour de l'élection présidentielle de 2022 (% de suffrages exprimés)

	FR	JLM	AH	YJ	EM	JL	VP	NDA	MLP	EZ
Salariés du privé	2	21	1	4	29	3	5	2	25	7
dont cadres	3	16	2	4	35	3	9	2	17	8
dont employés	1	24	1	5	26	2	3	2	26	6
Entreprises publiques	2	22	2	7	25	4	3	3	25	6
FPE	4	25	2	6	27	3	4	2	19	7
dont enseignants	5	28	3	13	23	4	5	1	15	4
dont policiers et militaires	2	11	1	2	25	6	6	3	28	16
FPT	1	22	5	5	26	3	3	2	26	8
FPH	1	22	2	7	28	4	3	1	27	4
Cat. A	4	26	4	9	29	3	4	3	9	8
Cat. B	3	27	3	6	25	4	5	1	22	6
Cat. C	2	18	3	4	28	4	3	2	28	7
Moyenne tous enquêtés	2	22	2	5	28	3	5	2	23	7

Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vagues 13 et 13bis.

Lecture : PP : Philippe Poutou ; FR : Fabien Roussel ; JLM : Jean-Luc Mélenchon ; AH : Anne Hidalgo ; YJ : Yannick Jadot ; EM : Emmanuel Macron ; JL : Jean Lassalle ; VP : Valérie Pécresse ; NDA : Nicolas Dupont-Aignan ; MLP : Marine Le Pen ; EZ : Éric Zemmour. On n'indique ici que les électors dont les effectifs sont suffisants pour un traitement statistique fiable.

Le renforcement des radicalités

Le vote des fonctionnaires a suivi la même logique que celle des salariés du secteur privé : une montée des radicalités à droite comme à gauche associée à la permanence d'un pôle macroniste central qui assèche la gauche socialiste comme les écologistes ou la droite libérale de Valérie Pécresse, un phénomène auquel échappe cependant la FPT.

La comparaison entre le premier tour de l'élection présidentielle de 2017 et celui de 2022 montre que le vote en faveur de la droite radicale a progressé de manière générale dans les trois fonctions publiques, mais surtout dans la FPH. Il se stabilise dans la catégorie C où il était déjà d'un niveau élevé en 2017 mais progresse fortement dans les catégories A et B.

La gauche radicale gagne en moyenne 7 points d'une date à l'autre dans l'ensemble des trois fonctions publiques. Cette avancée est particulièrement marquée dans la FPE, où elle gagne 10 points. En revanche, elle a perdu du terrain dans la FPH. Et c'est surtout dans la catégorie A qu'elle progresse. À ce titre, on peut s'arrêter sur le vote des enseignants qui constituent historiquement le noyau dur de l'électorat socialiste. Comme le montre le tableau 2, leur soutien à Emmanuel Macron s'est érodé en cinq ans, qui a perdu 13 points entre les deux élections. Néanmoins, contrairement à ce que l'on pouvait penser, cet affaiblissement du macronisme chez les enseignants ne profite qu'assez peu à la gauche radicale alors que la gauche socialiste et que l'écologie politique perdent peu de terrain. Seuls 47% des enseignants ayant voté pour Emmanuel Macron en 2017 ont recommencé en 2022, 35% ont voté à gauche, moins pour les candidats de la gauche radicale (14%) que pour ceux du PS ou de EELV (21%), et 19% à droite dont 12% pour les candidats de la droite radicale. Les enseignants ayant voté pour la droite radicale en 2017 recommencent à 77% en 2022 et ceux qui avaient voté à droite se reportent pour moitié⁵ sur cette même droite radicale.

5.
Avec des effectifs faibles, à prendre avec précaution

Tableau 2 : Évolution du vote des fonctionnaires entre le premier tour de l'élection présidentielle de 2017 et celui de 2022 (% de suffrages exprimés)

	Gauche radicale ⁶		Socialistes-écologistes ⁷		E. Macron		Droite ⁸		Droite radicale ⁹	
	2017	2022	2017	2022	2017	2022	2017	2022	2017	2022
Sal. du privé	18	24	9	5	27	29	16	8	30	34
dont cadres	10	19	11	7	36	35	29	12	15	27
dont employés	16	28	10	7	25	26	13	6	36	34
Entreprises publiques	19	26	13	9	26	25	16	7	26	34
FPE	20	30	10	8	30	27	17	7	24	28
FPT	21	24	11	10	30	26	9	15	30	36
FPH	29	24	7	10	27	28	15	7	21	32
Cat. A	18	31	14	13	37	29	19	7	12	20
Hors enseignants	17	29	9	10	37	31	21	7	16	23
Enseignants	27	33	19	16	36	23	10	8	8	20
Cat. B	24	30	10	10	30	25	17	8	18	28
Cat. C	17	22	7	7	26	28	12	7	38	37
Toutes FP	21	28	10	9	30	27	15	7	24	30
Moyenne	19	26	10	6	27	28	16	7	28	37

Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vagues 13 et 13bis.

Lecture : la moyenne est celle de l'ensemble des enquêtés.

Les fonctionnaires ont-ils été socialisés politiquement dans des familles de gauche ?

L'une des idées reçues les plus courantes concernant les fonctions publiques concerne leur supposé tropisme de gauche. Historiquement, il est vrai que la défense des principes républicains et des services publics a nourri le fond commun des idées de gauche, socialistes et communistes. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Les résultats électoraux de l'élection présidentielle de 2022 conduisent à s'interroger sur le milieu familial des fonctionnaires et sur le point de savoir si celui-ci a eu une influence statistique sur le choix électoral. L'enquête permet de connaître l'orientation politique globale du père, de la mère, du conjoint et de l'ancien conjoint en demandant s'ils sont ou étaient plutôt de droite, de gauche, ni l'un ni l'autre ou si cette orientation n'est pas connue. On ne retiendra ici que l'orientation politique du père et de la mère. Est considérée comme « de droite », « de gauche » ou « du centre », une famille dont le père et la mère partagent les mêmes convictions politiques.

L'analyse montre que les fonctionnaires proviennent toujours plus souvent que les indépendants ou que les salariés du secteur privé de familles de gauche. Cette caractéristique est la plus forte dans la FPT. Cependant, la proportion de familles de droite est plus importante dans la FPE que parmi les salariés du privé. On remarque aussi que la proportion de familles de gauche ne se trouve pas dans les fonctions publiques mais bien parmi les salariés des associations ou des organisations à but non lucratif.

6.

En 2017, vote pour Nathalie Arthaud, Philippe Poutou et Jean-Luc Mélenchon ; en 2022, vote pour Nathalie Arthaud, Philippe Poutou, Fabien Roussel et Jean-Luc Mélenchon

7.

En 2017, vote en faveur de Benoît Hamon ; en 2022, vote pour Anne Hidalgo et Yannick Jadot

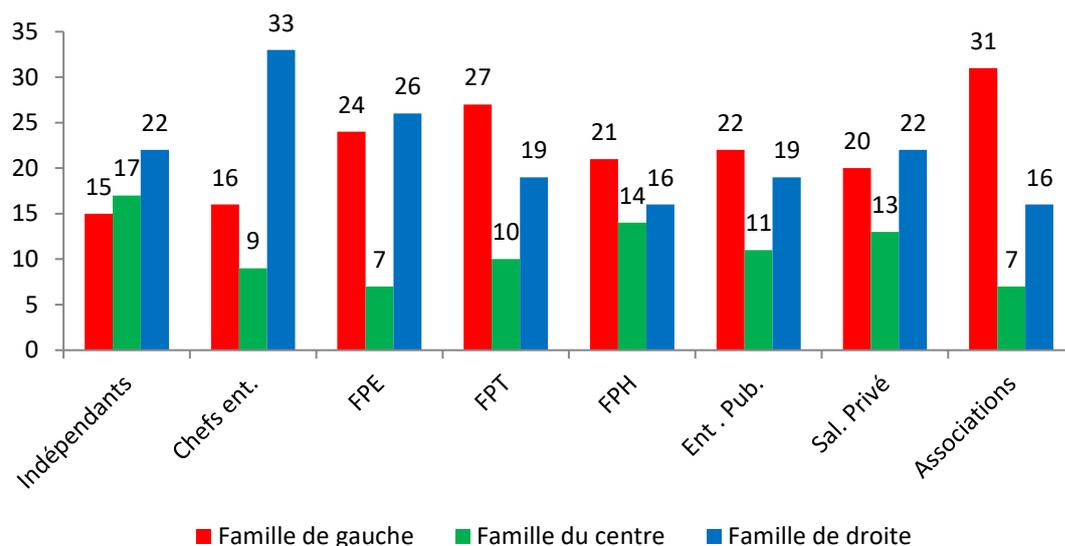
8.

En 2017, vote pour François Fillon et Jean Lassalle ; en 2022, vote pour Valérie Pécresse et Jean Lassalle

9.

En 2017, vote pour pour François Asselineau, Jacques Cheminade, Nicolas Dupont-Aignan et Marine Le Pen ; en 2022, vote pour Nicolas Dupont-Aignan, Marine Le Pen et Éric Zemmour

Graphique 1 : L'orientation politique des familles par secteur d'activité (%)



Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vagues 13 et 13bis.

Cependant, là encore, les sociologies des trois fonctions publiques ne sont pas similaires. On peut alors comparer plus précisément deux groupes socioprofessionnels : d'une part, les cadres du privé et les cadres A des trois fonctions publiques, et, d'autre part, les employés du secteur privé et les agents de catégorie C des trois fonctions publiques. L'analyse montre qu'il existe toujours une proportion plus importante de familles de gauche chez les fonctionnaires de catégorie A que chez les cadres du privé (24% contre 18%) alors que la proportion de familles du centre est moindre (8% contre 13%) mais que celle des familles de droite est de même niveau (27% contre 28%). Les enseignants, quant à eux, proviennent à 23% de familles de gauche, à 11% de familles du centre et à 20% de familles de droite. Ils se distinguent donc surtout par cette dernière proportion. Ces différences assez faibles disparaissent presque totalement entre les agents de catégorie C et les employés du privé puisque 22% des premiers contre 21% des seconds proviennent de familles de gauche. On peut évidemment se poser la question de savoir si ces critères de socialisation ne sont pas trop exigeants et s'il ne conviendrait pas de prendre seulement en considérations la seule orientation politique du père ou de la mère. Si les proportions sont par définition plus élevées, puisque la probabilité d'avoir un père ou une mère de gauche ou de droite est plus importante que celle d'avoir ses deux parents de gauche ou de droite, les écarts restent les mêmes. C'est ainsi que 32% des fonctionnaires de catégorie A ont un père de gauche (35% chez les enseignants) contre 28% des cadres du privé.

Le rôle de la socialisation politique familiale

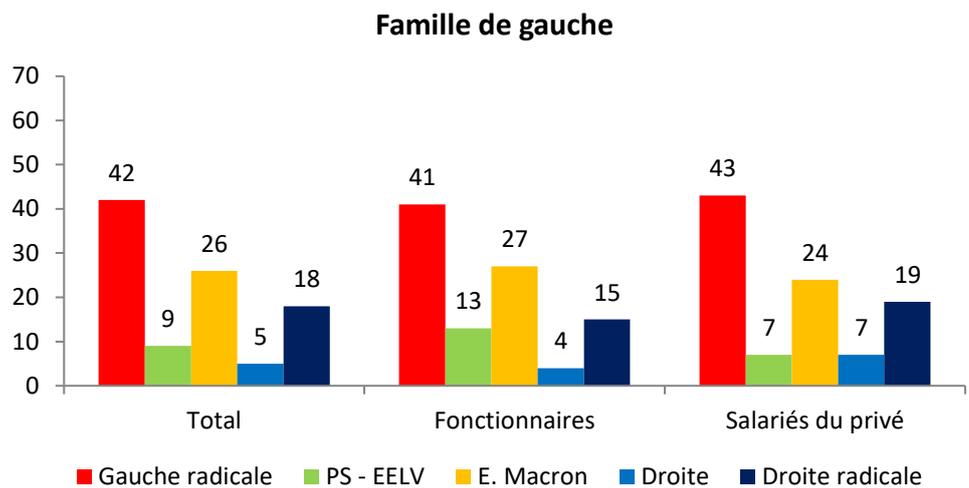
Cette socialisation politique familiale a-t-elle joué lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2022 ? Elle joue effectivement un rôle puissant, ce qui vient confirmer de nombreux travaux¹⁰, mais cette socialisation ne différencie pas beaucoup les fonctionnaires des salariés du privé. Par exemple, les fonctionnaires issus d'une famille de gauche sont 54% à choisir un candidat de gauche alors que c'est le cas de 50% des salariés du secteur privé. Lorsqu'ils proviennent d'une famille de droite, ils sont 47% à voter pour des candidats de

10.

Voir notamment : Anne Muxel, « La politique dans la chaîne des générations », *Revue de l'OFCE*, 2018 (2), n° 156, p. 29-41

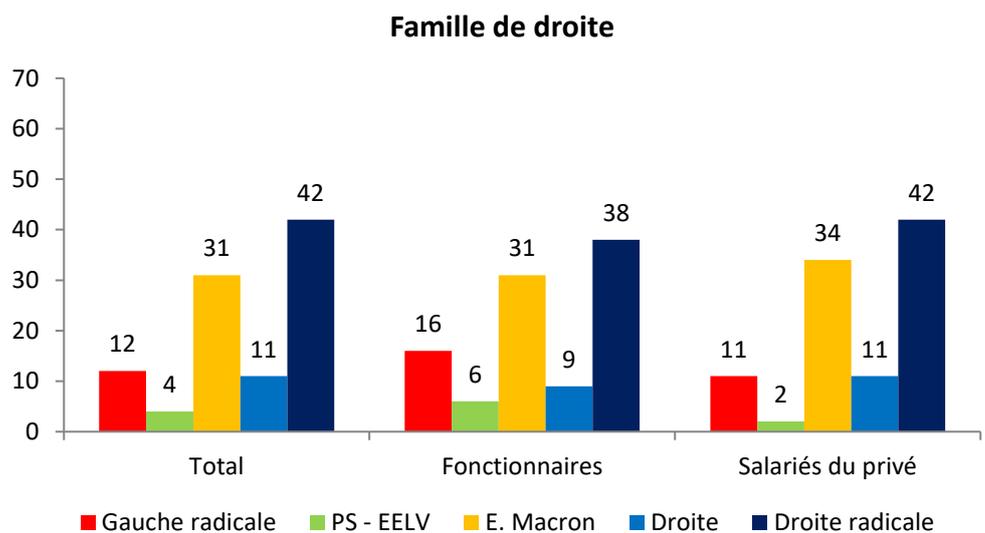
droite et 31% à voter pour Emmanuel Macron alors que les salariés du privé choisissent un candidat de droite à 53% et Emmanuel Macron à 34%. Cela vient confirmer le fait que les choix politiques sont désormais assez peu dépendants du secteur d'activité, du moins si on s'en tient à la distinction globale entre secteur privé et secteur public.

Graphique 2 : Choix électoral au premier tour de l'élection présidentielle – Famille de gauche (%)



Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vagues 13 et 13bis.

Graphique 3 : Choix électoral au premier tour de l'élection présidentielle – Famille de droite (%)



Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vagues 13 et 13bis.

Lecture : l'item « total » regroupe l'ensemble des enquêtés quelle que soit leur situation socioprofessionnelle.

Le rôle de la socialisation professionnelle

Les fonctionnaires proviennent-ils de familles d'agents publics ? Et si oui, quelle en est la conséquence électorale ? On prendra ici la définition des agents publics au sens large, incluant des fonctionnaires *stricto sensu* comme des agents contractuels ou des salariés des entreprises publiques. On retiendra en revanche un critère strict selon lequel appartiennent à une famille d'agents publics les enquêtés ayant à la fois un père et une mère agent public. En moyenne, 10% de tous les fonctionnaires de l'échantillon appartiennent à une famille d'agents publics, cette proportion variant entre 9% pour la FPE, 13% pour la FPT et 15% pour la FPH. Le tri par grandes catégories professionnelles montre que c'est le cas de 12% des cadres A hors enseignement mais de 5% seulement des enseignants (ce qui donne une moyenne de 9% pour toute la catégorie A), de 14% dans la catégorie B et de 7% dans la catégorie C. Ce n'est le cas que de 5% des salariés du privé mais de 7% des chefs d'entreprise.

Les socialisations professionnelles et politiques se conjuguent car 35% des fonctionnaires venant d'une famille d'agents publics ont une famille de gauche, au sens décrit précédemment, alors que cette proportion n'est que de 20% chez les autres enquêtés. En moyenne, le fait d'appartenir à une famille d'agents publics joue sur la probabilité de voter à gauche. Au premier tour de l'élection présidentielle de 2022, les enquêtés provenant d'une famille d'agents publics ont voté pour la gauche radicale à 35% (contre 25% pour ceux qui ne proviennent pas d'une famille d'agents publics), pour les candidats du PS et d'EELV à 9% (contre 6%), pour Emmanuel Macron à 22% (contre 28%), pour les candidats de la droite à 8% (contre 8% également) et pour ceux de la droite radicale à 28% (contre 33%).

Cependant, cet égard s'accroît sensiblement pour les seuls fonctionnaires. Ceux qui sont issus d'une famille d'agents publics ont ainsi voté pour la gauche radicale à 40% (contre 27%), pour les candidats du PS et d'EELV à 12% (contre 9%), pour Emmanuel Macron à 22% (contre 27%), pour les candidats de la droite à 2% (contre 7%) et pour ceux de la droite radicale à 24% (contre 30%). Ces résultats montrent également qu'il existe bien un électorat macroniste assez stable chez les fonctionnaires quel que soit leur profil familial.

Un résultat du RN sans précédent au second tour

Le vote des fonctionnaires au second tour de l'élection présidentielle de 2022 a vu progresser très sensiblement Marine Le Pen qui avait d'ailleurs mis l'accent sur la situation difficile des agents publics lors de la campagne électorale alors que Valérie Pécresse avait repris le thème du « trop de fonctionnaires » dans une perspective libérale classique. C'est bien sur le terrain de l'antilibéralisme économique que Marine Le Pen a innové, laissant au second plan ou à Éric Zemmour les questions d'immigration et d'identité nationale même si les projets du RN n'ont pas changé sur ce terrain.

Entre 2017 et 2022, Marine Le Pen gagne 9 points dans la FPE, 7 points dans la FPT mais 15 points dans la FPH, qui constitue certainement l'un des secteurs les plus confrontés à des difficultés professionnelles du long terme que la crise sanitaire n'a fait qu'amplifier. Elle gagne également 7 points dans la catégorie A comme chez les enseignants, qui l'ont choisie à hauteur de 25%, 12 points en catégorie B et 9 points en catégorie C où elle était déjà à un haut niveau mais où elle constitue désormais le choix d'un fonctionnaire sur deux.

Tableau 3 : Évolution du vote des fonctionnaires entre le second tour de l'élection présidentielle de 2017 et celui de 2022 (% de suffrages exprimés)

	E. Macron		M. Le Pen	
	2017	2022	2017	2022
Salariés du privé	65	58	35	42
dont cadres	74	67	26	33
dont employés	62	56	38	44
Entreprises publiques	59	53	41	47
FPE	72	63	28	37
FPT	67	60	33	40
FPH	71	56	29	44
Cat. A	80	73	20	27
Hors enseignants	77	69	23	32
Enseignants	82	75	18	25
Cat. B	75	62	25	38
Cat. C	63	54	37	46
Toutes FP	71	62	29	38
Moyenne	65,6	58,6	34,4	41,4

Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vagues 13 et 13bis.

En quoi les fonctionnaires ont-ils confiance en 2022 ?

La relation statistique entre la confiance sociale et le vote à l'élection présidentielle peut être clairement établie. Mais tout dépend de ce que l'on mesure. Par exemple, au second tour, cette relation est forte s'il s'agit de la confiance portée aux institutions politiques¹¹ puisqu'en moyenne 58% de l'électorat d'Emmanuel Macron a fortement confiance dans les institutions politiques contre 34% de celui de Marine Le Pen, 41% de ceux qui ont voté blanc et nul et 35% des abstentionnistes. En revanche, le niveau de confiance interpersonnelle¹², c'est-à-dire la confiance portée spontanément aux autres, joue beaucoup moins. C'est ainsi que 68% de l'électorat d'Emmanuel Macron a fortement confiance dans les autres contre 56% de celui de Marine Le Pen, 64% de ceux qui ont voté blanc et nul et 59% des abstentionnistes.

La question du rapport aux institutions est évidemment centrale pour les agents publics censés les faire fonctionner. Alors que les enquêtes du Baromètre montrent que les Français ont une confiance élevée dans les services publics, on peut inverser la question et se demander si les fonctionnaires ont également confiance dans les institutions politiques qui constituent leur hiérarchie. Or cette confiance n'est guère plus élevée que celle que l'on trouve chez les salariés du privé (43%) : 47% dans la FPE, 38% dans la FPT, 46% dans la FPH avec des différences sensibles entre catégories : 54% dans la catégorie A, 48% dans la catégorie B et 40% dans la catégorie C. Et elle varie beaucoup selon les secteurs professionnels : si 56% des enseignants ont fortement confiance dans les institutions, il n'en va de même que de 38% des policiers et militaires. Si 27% des enseignants estiment « qu'il n'y a pas de quoi être fier de notre système démocratique », c'est le cas de 55% des policiers et militaires mais aussi de 33% des cadres A hors enseignement et de 40% des agents de catégorie C.

La comparaison des divers groupes de fonctionnaires (tableau 4) dans la confiance qu'ils portent à certaines institutions montre que la FPT apparaît régulièrement comme celle ayant le moins confiance que ce soit dans les

11.

Confiance dans le conseil municipal, départemental, régional, dans l'Assemblée nationale, l'institution présidentielle, le gouvernement, l'Union européenne. Indice dichotomisé en un niveau bas (0 à 3 réponses positives) et un niveau élevé (4 à 7 réponses positives)

12.

Confiance dans ses voisins, les personnes rencontrées pour la première fois, les personnes d'une autre nationalité. Indice dichotomisé en un niveau bas (0 à 1 réponse positive) et un niveau élevé (2 ou 3 réponses positives)

autorités politiques nationales et locales comme dans les institutions administratives. En revanche, c'est dans la FPH que les syndicats enregistrent le moins bon résultat mais à un niveau similaire, il est vrai, à celui qu'ils ont dans le secteur privé. Et d'une manière générale, le maire reste, y compris chez les fonctionnaires, l'institution inspirant le plus la confiance.

Tableau 4 : La confiance dans certaines institutions en juin 2022
(% de « très » et « plutôt » confiance)

	L'institution présidentielle	Le président de la République	La justice	Les syndicats	Votre maire	Votre préfecture
Sal. du privé	44	42	52	33	64	61
dont cadres	57	53	57	31	74	63
dont employés	43	40	54	38	65	65
Entreprises publiques	49	44	58	45	70	67
FPE	49	45	54	37	76	66
FPT	39	36	47	33	60	55
FPH	48	41	53	32	60	60
Cat. A	52	46	61	39	75	65
Hors enseignants	56	50	63	40	75	63
Enseignants	48	41	57	40	76	70
Cat. B	50	40	52	39	68	64
Cat. C	45	44	50	32	74	66
Toutes FP	47	43	52	35	71	63
Moyenne	46	43	52	35	67	62

Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vagues 13 et 13bis.

La confusion entre public et privé vue par les fonctionnaires

L'une des grandes polémiques qui ont marqué la fin du premier mandat d'Emmanuel Macron tient à la forte présence des cabinets de consultants privés au sein de l'État et des collectivités locales dans la préparation des politiques publiques ou l'élaboration des projets de réforme. Cette indifférenciation entre les entreprises privées et le secteur public constitue bien un objectif politique du macronisme qui ne s'est jamais caché de rapprocher les deux univers notamment à travers la réforme de la haute fonction publique. Il s'agit d'une pièce essentielle de la stratégie du « en même temps ». On a donc cherché à savoir quelles étaient les réactions des fonctionnaires, comme des autres enquêtés, à trois propositions : « L'État dépend trop des grands groupes privés en matière industrielle » ; « Aujourd'hui on ne sait plus qui du gouvernement ou des entreprises privées prend les grandes décisions » ; « L'État ne devrait pas faire appel à des cabinets de consultants privés pour élaborer sa politique ou ses réformes ».

Sur ces trois questions, les réponses des fonctionnaires sont à l'unisson sans de grandes variations. On note même que les policiers et militaires, peu suspects d'être en moyenne radicalisés à gauche, sont parfois aussi critiques que les enseignants. Ils considèrent ainsi à 83% (contre 80%) que l'État dépend trop des groupes privés en matière industrielle, considération qui a d'ailleurs pu être renforcée par le constat de la faiblesse française en matière de quantité de munitions disponibles pour ses forces armées.

13.
Mesuré à partir de l'indice
présenté plus haut

À travers les réponses à ces questions, se dessine en contrepoint une sociologie des mondes administratifs. Par exemple, c'est dans la FPH et FPT que l'intervention des cabinets de consultants privés est la mieux acceptée, c'est dans la FPH que l'on considère le moins que l'on ne sait plus qui prend les grandes décisions, c'est dans les entreprises publiques que l'on pense le moins que l'État dépend trop des groupes privés en matière industrielle, c'est dans la FPE que le rejet des cabinets privés est le plus fort. Et c'est parmi les cadres du privé que ces trois propositions obtiennent le moins d'accord bien qu'à des niveaux très élevés. Même dans le secteur privé, la confusion des genres ne semble pas admise. On touche ici à un point essentiel dans la fabrication de la confiance car celle-ci dépend en partie de la séparation des univers public et privé. Cela peut se vérifier de manière empirique très simple. Si l'on crée un indice à partir de ces trois propositions, en le dichotomisant en un niveau élevé et un niveau bas, on voit que ceux qui pensent que le secteur privé a pris trop d'importance dans les décisions et le fonctionnement de l'État ont un niveau de confiance élevé dans les institutions politiques¹³ de 41% contre 59% de ceux qui, au contraire, estiment que cette emprise est assez acceptable. Et si l'on croise cet indice de « refus de la privatisation » avec le vote, on voit que ceux qui se positionnent fortement contre cette confusion (soit 75% des enquêtés) ont voté au premier tour de l'élection présidentielle de 2022 à 29% pour les candidats de la gauche radicale, à 7% pour les candidats socialiste et écologiste, à 20% pour Emmanuel Macron, à 7% pour Valérie Pécresse et à 37% pour les candidats de la droite radicale. En revanche, ceux qui tolèrent cette situation (25% des enquêtés) ont voté à 15% pour la gauche radicale, à 5% pour la gauche socialiste et écologiste, à 53% pour Emmanuel Macron, à 10% pour Valérie Pécresse et à 17% pour la droite radicale.

Tableau 5 : La confusion entre public et privé (%)

	L'État dépend trop des groupes privés	On ne sait plus qui prend les grandes décisions	L'État ne devrait pas faire appel à des cabinets privés
Salariés du privé	78	71	71
dont cadres	70	62	68
dont employés	78	72	75
Entreprises publiques	72	68	74
FPE	80	69	80
FPT	80	77	69
FPH	73	64	68
Cat. A	77	68	75
Hors enseignants	75	66	76
Enseignants	80	73	78
Cat. B	81	68	79
Cat. C	81	76	78
Toutes FP	79	70	76
Moyenne	77	70	72

Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vagues 13 et 13bis.

La transformation des fonctions publiques

Les résultats du Baromètre de la confiance politique semblent indiquer une transformation du monde des fonctionnaires. Certes, ils gardent toujours la mémoire d'une socialisation familiale plus orientée à gauche que celle des salariés du secteur privé, mais les comportements électoraux ont évolué.

Le RN n'a pas fait qu'une percée, il a poursuivi sa progression amorcée en 2012 dans l'ensemble des trois fonctions publiques et surtout chez les cadres A qui accordent en 2022 le tiers de leurs suffrages à sa candidate. Le lien historique entre le Parti socialiste et les fonctionnaires semble par ailleurs s'être définitivement rompu au profit d'une radicalisation à gauche mais aussi du macronisme car Emmanuel Macron ne perd vraiment du terrain entre 2017 et 2022 que chez les enseignants et il progresse même un peu dans la catégorie C. D'une manière générale, une certaine convergence électorale s'est effectuée entre les salariés du privé et les fonctionnaires en quelques années, à niveau de responsabilité égal. Cela étant, le refus massif d'une indifférenciation entre le secteur public ou l'État et le secteur privé constitue également un point de convergence entre fonctionnaires et salariés du privé. Les comportements électoraux se sont faits plus homogènes mais cela n'indique pas l'acceptation générale d'une confusion qui génère de la défiance et qui reste pourtant inscrite au programme du macronisme, notamment dans sa réforme de la fonction publique.

Édition : Florent Parmentier

Mise en forme : Marilyn Augé

Pour citer cette note : ROUBAN (Luc) « Le vote des fonctionnaires à l'élection présidentielle de 2022 », *Note Le Baromètre de la confiance politique, Sciences Po CEVIPOF*, vagues 13 et 13bis, septembre 2022, 11 p.

© CEVIPOF, 2022 Luc Rouban